

Demande d'aide au titre du Schéma d'Aménagement, de Développement et de Protection du Massif Corse (SADPMC)

AAP Filière bois – partie Financement des équipements et matériels en faveur du développement de la filière bois

Informations au porteur de projet :

La demande d'aide est **obligatoirement** à adresser sous format électronique et sous format papier en 2 exemplaires, accompagnée de l'ensemble des pièces demandées.

	Collectivité de Corse
<i>Transmission de la demande de subvention par courrier électronique</i>	muntagnacorsa@isula.corsica
<i>Transmission de la demande de subvention par voie postale</i>	Monsieur le Président du Conseil Exécutif Collectivité de Corse Direction de l'Attractivité et des Dynamiques Territoriales 22, Cours Grandval BP 215 20187 AJACCIO Cedex 1
<i>Contact après le dépôt du dossier</i>	Collectivité de Corse Direction de l'Attractivité et des Dynamiques Territoriales, de l'Habitat et du Logement Service du Développement de l'intérieur et de la montagne – Comité de massif muntagnacorsa@isula.corsica

Informations administratives sur le projet

Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossier :

Dossier déposé le :

Service instructeur :

Dossier complet le :

Axe : Soutien aux activités agro-pastorales et aux productions primaires

Fiche thématique : Agriculture pastorale de montagne, forêts

Remarques : AAP filière bois – Financement des équipements et matériels en faveur du développement de la filière bois

Composition du dossier de demande d'aide

Pièces devant nécessairement figurer au dossier, quelle que soit la nature du projet :

- Courrier de demande d'aide financière de la part du maître d'ouvrage ;
- Notice explicative justifiant l'intérêt de l'opération et décrivant le projet notamment au regard des objectifs stratégiques du Plan Montagne du PADDUC et du SADPM ;
- Devis descriptifs détaillés (non acceptés) et estimatif du projet ;
- Attestation de non commencement de l'opération ;
- Calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération (date de début et d'achèvement des travaux) ;
- L'échéancier financier et le plan de financement prévisionnel ;
- Les principaux postes de dépenses (tels qu'énoncés dans l'AAP) ;
- Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles concernés par le projet attestant que la collectivité est propriétaire (Titre de propriété, relevé de la matrice cadastrale etc...) ;
- Autorisation requise par la réglementation en vigueur (permis de construire du PC1 au PC8, autorisation de travaux...) ;
- S'agissant d'un porteur de projet de type **association, établissement public ou personne privée** : statuts, Procès-verbal de la dernière assemblée électorale conforme aux dispositions prévues par les statuts, bilan, compte de résultat ou délibération de l'organe statutaire adoptant le projet et son plan de financement ...

Pièces complémentaires à fournir selon la nature du projet :

- Etat des lieux (plans et photographies) ;
- Plan de situation ;
- Plan de masse ;
- Détail du projet (plan, coupes, façades) ;
- Plan cadastral ;
- Promesse de vente en cas d'acquisition de propriétés bâties ou non bâties ;

- Par ailleurs, la direction en charge de l'instruction (DADIM) se réserve le droit de demander toute autre pièce nécessaire à l'instruction de votre dossier en fonction de la nature du projet.

Attestation du demandeur

Le demandeur certifie l'**exactitude des renseignements** portés dans ce dossier et s'engage à fournir au service instructeur **tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet.**

Le demandeur certifie être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment **fiscale, sociale et environnementale.**

Cachet du demandeur

Fait à :

le :

Nom et qualité du signataire :

Signature :